

VIDEO ACTU – DISIGN : Dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes dans la Fonction publique

THE091DISI

Formez vous en digital, où vous voulez, quand vous voulez

Full E-Learning

Faites le point sur l'actualité RH Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Comprendre le champ et les enjeux du dispositif de signalement



Public Visé

Responsables RH, référents alerte, chargés de mission lutte contre les discriminations, violence, DG, DGA, DRH, responsables affaires juridiques, référents déontologues...



Pré Requis

Connaissance du fonctionnement des collectivités, niveau débutant et confirmé

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le champ et les enjeux du dispositif de signalement

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustrés d'exemples de 20 minutes environ
- QCM

Moyens pédagogiques mis en œuvre et nature des travaux demandés :

- Les stagiaires sont invités à se connecter à la plateforme Omendo, au moyen d'un lien, et de codes d'accès envoyés au préalable. Cette plateforme donne accès à:

- Visionnage de la vidéo
- QCM récapitulatif accessible via la plateforme

- **Matériel nécessaire :** un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- Présentation générale du dispositif : article 80 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique – décret n°220-256 du 13 mars 2020 : analyse de la réglementation
- Eléments chiffrés concernant les faits signalés
- Comprendre le périmètre du dispositif - De quoi parle-t-on ? Qui est concerné ? : définition des violences (physiques, verbales, sexistes et sexuelles), du harcèlement moral, des discriminations, des personnes visées
- Comment recueillir et traiter le signalement ? Procédure en 3 étapes et points de vigilance (focus sur l'enquête administrative) ⓘ
- Comment l'employeur doit-il prendre en charge le signalement ? Moyens d'action en interne et externes à la collectivité ⓘ
- Les recommandations pour une gestion rapide et réussie du signalement
- Lutter contre les actes de violence, de discrimination, de harcèlement, et d'agissements sexistes : sensibilisation, campagne d'information, de communication, formation

Qualification Intervenant.e.s

Resp pôle prévention des risques professionnels d'un CDG

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation e-learning et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

0.75 Heures

De 1 à 100 Personnes

Inter (Par personne) : 99.00

0.11 Jour

Inter Adhérent (Par personne) : 95.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org